



COTE-ROUSSE DEVELOPPEMENT

**Association des Entreprises du Parc,
pour vous soutenir et défendre vos intérêts.**

Vos deux candidats pour la Mairie de Chambéry et nos problèmes quotidiens à Côte-Rousse !

Comme nous nous en étions engagés, nous avons rencontré les deux principaux candidats à la mairie de Chambéry, à savoir Madame **Bernadette LACLAIS** et Monsieur **Xavier DULLIN**.

A chaque fois l'échange a été très libre, et nous avons trouvé une bonne écoute de la part des deux candidats. Monsieur DULLIN nous a reçu dans ces locaux avec sa co-listiaire Madame Isabelle HUNI-CORDIER (chef d'entreprise), Madame LACLAIS elle, est venue nous trouver dans le local de l'association à Côte-Rousse.

Dans ce compte rendu, nous vous faisons part uniquement de la partie concernant l'activité économique de nos échanges.

Honneur aux dames, pour **Madame LACLAIS**, le dynamisme d'une collectivité vient en grande partie du dynamisme de ses entreprises. Elle veut que son projet soit performant et généreux, car pour être généreux, il faut en avoir les moyens. Madame LACLAIS nous a expliqué que les pôles d'activités économiques étaient, pour grande partie, sous la responsabilité de Chambéry métropole. Madame LACLAIS nous a parlé des plusieurs projets de développement de zones d'activités économique :

- Poursuite de la zone de la Leysse, cette zone est sur du foncier privé, la ville de Chambéry intervient au niveau des recommandations et de la délivrance des permis de construire.
- Zone du Grand Verger, réservé à des activités de type tertiaire du fait de sa localisation en centre ville. Responsabilité transférée à Chambéry métropole.
- La Cassine, depuis de nombreuses années, la mairie a mis cette zone en « zone d'aménagement contrôlé » de façon à protéger le foncier. Ce quartier est appelé à changer avec l'arrivée du Lyon-Turin. Les projets sont : création d'un accès piéton à la gare SNCF, création de zone de parking courte et longue durée, création d'une zone d'activité. Le foncier sera revendu à Chambéry métropole qui fera les aménagements.

Pour ce qui est du parc de Côte Rousse, Madame **LACLAIS**, propose que l'association puisse avoir une place dans les « conseils de quartier ». Elle a bien pris note et fera remonter nos problèmes actuels qui se multiplient depuis plusieurs mois (signalés dans la dernière lettre de CRD) et le fait que nous n'ayons pas encore rencontré le nouveau directeur économique de Chambéry Métropole.

Pour Monsieur **DULLIN**, la ville est un territoire de solidarité, enfants, familles et aînés. Avec son projet il souhaite apporter de la richesse pour les gens qui y vivent. Il veut apporter une dynamique dans le développement durable. Monsieur DULLIN, nous a expliqué qu'il avait été chef d'entreprise, et que nos préoccupations lui étaient bien connues. Il pense qu'il est nécessaire que Chambéry prenne sa place dans le sillon alpin, et pense organiser une convention d'affaires avec les intervenants dans ce sillon, voulant aussi que les entreprises des parcs puissent être plus impliquées dans ces grands projets. Monsieur DULLIN souhaite réaffecter du foncier à l'économie.

- Création d'une zone d'activité à la Cassine avec retournement de la gare SNCF.
- Création d'un « éco parc » sur les terrains de l'usine A de Vetrotex. Ce parc permettrait de renforcer l'image de Chambéry en ce qui concerne le développement durable. Ce parc serait relié à un parking relais.

Pour ce qui est du parc de Côte Rousse, Monsieur DULLIN, nous a clairement dit qu'il n'envisageait aucune modification importante de fonctionnement, en revanche il pense qu'il est indispensable que le parc soit doté des moyens suffisant pour son bon fonctionnement (personnel, équipement). Par exemple, en ce qui concerne la sécurité, il propose que soit installé un système de vidéo surveillance. Il pense que Côte Rousse ne porte pas suffisamment l'innovation des gens du quartier de Chambéry le Haut, le Parc devrait se rapprocher du quartier.

Monsieur DULLIN estime également que les différents Parcs d'Activités existants entre Chambéry – Bourget du Lac - Aix-le-Bains pourraient avoir plus de liens, coopérer, trouver des synergies, notamment dans leur animation : conférences, échanges d'expériences, coopération des entreprises, etc.. La mise en place de ces liens fait partie de ses objectifs.

Si d'autres impressions de ces deux rencontres vous intéressent (Le Phare, la perte du site de recherche-vélo de Décathlon, le pouvoir d'achat des habitants, les investissements) nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions

André Bednarz, Exp-Peco Conseil ; tel. 04 79 85 74 35 ou 06 08 71 57 97 (joignable samedi matin)

Michel MARQUETTE, Lopi ; tel. 04 79 65 91 66